

Commission de formation postgraduée (CFP)

C. Rudin, Bâle

Traduction: François Cachat, Vevey et Peter Carp, Yverdon-les-Bains

L'année 2015 a été une année relativement calme pour la commission de formation postgraduée. De nombreuses questions étant en suspens, la session de printemps de la commission a été annulée. La CFP ne s'est ainsi rencontrée qu'une seule fois, à savoir le 1^{er} septembre 2015.

Membres de la commission de formation postgraduée et responsabilités

- Christoph Rudin, Bâle, président, représentant de la SSP au comité de l'IFSM
- Mathias Gebauer, Bienne
- Chantal Ruckstuhl, Gurmels
- Dominique Gut, Lucerne, représentant des médecins en formation au comité de la SSP
- Gabriele Wohlrab, Zurich
- Oliver Adam, Soleure, responsable du Groupe de travail assistantat au cabinet du comité de la SSP
- Oskar Jenni, Zurich, responsable SSP des visites et audits au sein de la Commission de reconnaissance des établissements de formation postgraduée
- Peter Carp, Yverdon-les-Bains
- Patrick Imahorn, Lucerne, représentant de la SSP à la Commission des titres
- Daniel Trachsel, Bâle, représentant de la pédiatrie à la Commission de reconnaissance des établissements de formation postgraduée
- Johannes Wildhaber, Fribourg, responsable de la Commission des examens pour la pédiatrie
- François Cachat, Vevey, représentant de la Romandie

Divers

Malheureusement, durant l'année écoulée, de nombreux membres ont démissionné. Nicolas von der Weid s'est retiré de la présidence de la Commission des examens. Johannes H. Wildhaber a repris son mandat, et remplacera également Nicolas von der Weid dans la CFP. Chantal Ruckstuhl et Oliver Adam ont également démissionné de la CFP. Une

des premières tâches de la Commission cette année sera de trouver des remplaçants aussi engagés. J'aimerais ici remercier chaleureusement ces trois membres sortants de notre commission pour leur engagement important. Nous regrettons ces départs, et espérons que nous trouverons vite des personnes compétentes pour les deux postes à repourvoir. Nous accueillons avec plaisir Johannes Wildhaber au sein de notre commission.

L'année passée, Claudia Baeriswyl a remplacé Daniel Bürdel, dans sa fonction de secrétaire général de notre société. Claudia Baeriswyl a participé à notre session d'automne, et la CFP a décidé de la nommer invitée permanente à notre commission. Cela nous permettra d'avoir des liens et une communication encore plus étroits avec notre société de spécialiste.

Activités

La CFP s'est occupée principalement, lors de sa session d'automne, d'une requête de l'Association suisse pour l'échographie en pédiatrie ambulatoire, à savoir l'introduction dans la formation postgraduée pédiatrique d'un cours obligatoire en échographie pédiatrique. Pour la CFP, il était incontestable que le programme de formation postgraduée de la SSP ne considère largement pas assez l'importance croissante de l'échographie dans la pratique pédiatrique. Cependant, des doutes étaient émis quant à l'efficacité d'un cours de formation obligatoire sur ce sujet. Selon la CFP, il faudrait plutôt créer des structures de base qui permettraient l'inclusion de l'enseignement en échographie pédiatrique dans les programmes de formation des établissements de formation postgraduée. Cette demande a entretemps été reçue par le comité de la SSP et dès que des propositions concrètes seront faites pour y parvenir, la CFP introduira les bases correspondantes dans le programme de formation postgraduée moyennant une révision.

Un autre sujet de discussion a été les critères de reconnaissance pour la formation en cabi-

net. Le nombre croissant de cabinets de groupe, avec des structures d'organisation de plus en plus complexes, a rendu une adaptation du programme de formation postgraduée indispensable. La CFP est d'avis qu'au sein d'un cabinet de groupe, seule une personne doit être reconnue comme médecin formateur. Ce dernier est alors désigné comme responsable de la formation, les autres membres porteurs du titre participent à la formation postgraduée du médecin assistant, à l'image de ce qui se passe dans les cliniques pédiatriques, sans titre de médecin formateur. Une mini-révision de notre programme de formation postgraduée, à ce sujet, est en cours, et sera finalisée après notre session de printemps en avril de cette année.

Enfin, une autre tâche a pu être terminée. Les trois sociétés de médecine impliquées, à savoir la pédiatrie du développement, la néonatalogie et la médecine d'urgence pédiatrique ont défini leurs cours obligatoires de formation postgraduée, et validé les formations proposées. Une liste complète de l'offre est disponible sur la page internet du site de la SSP.

Cette année commence la nouvelle accréditation 2018 des filières de formation postgraduée des différentes sociétés de discipline médicales, et ainsi également de la SSP. Dans ce contexte, cette année, la CFP aura certainement de nouveau davantage de tâches à accomplir.

J'aimerais clore ce rapport rétrospectif, en remerciant de nouveau chaleureusement tous les membres de la CFP. Le travail avec ce groupe très engagé m'apporte un grand plaisir. Au nom de toute la commission j'aimerais également réitérer mes remerciements au secrétariat de la SSP, au comité de la SSP ainsi qu'à l'IFSM pour la collaboration toujours bienveillante et pour leur soutien, ce qui nous a de nouveau beaucoup facilité le travail l'année passée. Finalement, je tiens à remercier les collègues de notre société avec qui j'ai pu avoir de nombreuses discussions inspirantes et qui m'ont donné des suggestions stimulantes.

Correspondance

christoph.rudin@unibas.ch